

## QUESTION ECRITE

Auteur	Caroline Cassart-Mailleux
Ministre	Valérie Lescrenier
Compétence	Enfance et Jeunesse
Intitulé	Les livres offerts dans le cadre du parcours de lecteur

La Fédération Wallonie-Bruxelles, dans le cadre des « *livres du parcours de lecteur* », offre gratuitement plusieurs livres à tous les enfants. Le parcours de lecteur se met en place grâce à différents acteurs tels que l'ONE et les bibliothèques publiques, qui vont assurer la diffusion du livre auprès de tous les enfants, de leurs parents ou de leurs enseignants. Ces publications sont offertes à des âges précis, à savoir entre 0 et 3 ans, en 1<sup>ère</sup> maternelle et en 1<sup>ère</sup> primaire.

Madame la Ministre, pouvez-vous me confirmer que le parcours de lecteur est toujours bien d'application en Fédération Wallonie-Bruxelles? Sera-t-il maintenu pour les années prochaines? Quel budget cela représente-t-il? Pour combien de livres?

Au vu de la situation budgétaire particulièrement délicate de notre Fédération Wallonie-Bruxelles, cette dépense est-elle encore opportune? La lecture est bien évidemment essentielle mais il existe d'autres structures telles que les bibliothèques et les bibliobus notamment qui peuvent permettre de valoriser la lecture et les livres de manière moins onéreuse.

**Réponse de la Ministre Lescrenier:**

[Janvier 2026]

Madame la Députée,

Je vous remercie pour votre question.

Je peux vous rassurer. En effet, le parcours du lecteur est bien d'application. L'ONE collabore aujourd'hui au parcours de lecteur avec la DG culture.

Concrètement, l'ONE distribue 65.000 livres à destination des enfants (qui promotionnent en général un auteur belge), ainsi que les fascicules qui accompagnent ces ouvrages afin de sensibiliser les parents sur l'importance du livre dès le plus jeune âge et ce, via les consultations pour enfants organisées, et ce annuellement. Il s'agit actuellement de la 8ème édition.

L'ONE finance chaque année une partie du coût de l'impression de ces livres et fascicules à hauteur de 35.000 € TVAC maximum, sur un montant total du marché de 130.000 € TVAC.

Cette intervention est encore budgétisée pour 2026.

Il existe bien évidemment, comme vous le précisez, d'autres moyens de disposer de livres pour l'enfant dès le plus jeune âge comme, en effet, les bibliothèques et les bibliobus. Toutefois, il faut une démarche volontaire et disposer au préalable d'un intérêt pour la culture et la lecture.

Des études démontrent que les programmes de livres gratuits favorisent systématiquement les compétences précoces en littératie et l'engagement des parents dans l'éducation des jeunes enfants.

Quant à l'avenir, cette question sera débattue dans le cadre l'élaboration du nouveau contrat de gestion de l'ONE.